

COMMUNE DE MIOS
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Projet de révision générale du PLU de Mios

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Mios, du lundi 8 octobre 2018 au vendredi 9 novembre 2018 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Monsieur Philippe LEHEUP a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Bordeaux par décision en date du 18 juillet 2018.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Mios, pendant la durée de l'enquête, du lundi 8 octobre 2018 au vendredi 9 novembre 2018 inclus : Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures, à l'exception des jours fériés.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Mios (Place du XI Novembre BP 13, 33380 Mios).

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Mios dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site internet dédié à l'adresse suivante : www.registre-numerique.fr/plu-mios et sur le site de la commune www.villemios.fr.

Les observations, propositions et contre propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à plu-mios@mail.registre-numerique.fr et sur www.registre-numerique.fr/plu-mios, au plus tard le vendredi 9 novembre à 17 h, jour et horaire de clôture de l'enquête publique. Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Mios pour recevoir les observations écrites ou orales du public lors de permanences aux dates et heures suivantes :

- le lundi 8 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures,
- le samedi 13 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 18 octobre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- le mardi 30 octobre 2018 de 16 heures à 19 heures,
- le vendredi 9 novembre de 14 heures à 17 heures.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Mios et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet dédié à l'adresse suivante : www.registre-numerique.fr/plu-mios et sur le site de la commune www.villemios.fr

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées au service urbanisme : 05 57 17 10 52.

Le présent avis sera affiché en mairie et mairie annexe de Lacanau de Mios.

Le Maire de Mios, Cédric PAIN

810272-0

CET AVIS AURAIT DÙ ÊTRE PUBLIÉ
DANS NOTRE ÉDITION DU 14-09-2018

2^e AVIS - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Aliénation de parties de chemins ruraux 3 & 33
lieu-dit Menaut

Par arrêté du 20 juin 2018 Monsieur le Maire de Pujols sur Ciron a prescrit une enquête publique du 7 septembre 2018 au 22 septembre 2018 inclus, relative à l'aliénation parcellaire des chemins ruraux 3 & 33, en prolongement d'immeuble C n° 398 et de l'ensemble immobilier C n° 141 et 505, affectés au domaine privé communal au profit des Consorts LARRIEU (C n° 141 et 505) & Madame LEGLISE (C n° 398), dont lesdites parties sont adjacentes à leur propriété.

Le registre d'enquête et le dossier d'enquête publique seront à la disposition du public à la Mairie pendant toute la durée de l'enquête et aux heures habituelles de l'ouverture au public.

Monsieur Georges André MIRAMON, fonctionnaire de Préfecture à la retraite est nommé Commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public le vendredi 7 septembre 2018 de 14 heures à 17 heures et le samedi 22 septembre 2018 de 9 heures à 12 heures, afin d'y recevoir ses observations éventuelles. Ces observations pourront également lui être adressées par courrier à son attention à la Mairie ou par mail à l'adresse suivante : georges.andre.miramon@gmail.com

Le présent avis et le contenu du dossier sont consultables sur le site internet de la Mairie de Pujols sur Ciron : www.pujols-sur-ciron.fr

810275-0

COMMUNE DE LA RIVIÈRE (33126)

INSTAURATION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par une délibération (n°DB028/2018) en date du 16 avril 2018, le Conseil Municipal de La Rivière a décidé d'instaurer un Droit de Préemption Urbain dans le périmètre du « Port de Tressac » sur la parcelle cadastrée B 566 et B 569.

Cette délibération est affichée depuis le 19 avril 2018 et elle peut-être consultée en mairie.

810297-0

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur :

COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE
ARCACHON AQUITAINE

15 rue de la Barbotière 33470 Gujan Mestras. Tél : 05 57 73 08 48
Courriel : communication@huitres-arcachon-capferret.fr

Procédure de passation : Marchés à procédure simplifiée suivant article 32 du code des Marchés Publics

Objet des travaux : Déploiement de la démarche qualité de la filière ostréicole du Bassin d'Arcachon communication / marketing

Lieu d'exécution : COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE ARCACHON AQUITAINE 15 rue de la Barbotière 33470 Gujan Mestras

Retrait du dossier : COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE ARCACHON AQUITAINE, 15 rue de la Barbotière 33470 Gujan Mestras entre 9 h et 17 h.

Ou sur notre site internet : <http://huitres-arcachon-capferret.fr/> rubrique Actualité.

Date limite de réception des offres et Remise des offres : Lundi 8 octobre 12 h 30

Par Mail : communication@huitres-arcachon-capferret.fr

810296-0

MAIRIE DE LORMONT



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Lormont, rue André Dupin, BP n° 1, 33305 Lormont Cedex

Objet du marché : Acquisition d'un logiciel de gestion des réclamations et d'interfaces de saisie : service en ligne et application mobile pour la Ville de Lormont

Mode de passation : Marché passé selon une procédure Adaptée (article 27 du décret du 25 mars 2016)

Obtention du dossier : Le dossier est téléchargeable sur le site de la ville de Lormont à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_OA1L5N3JdI

Critères de sélection des offres : Voir règlement de la consultation

Renseignements :

D'ordre administratif et technique : Direction des marchés publics. Tél 05 57 77 63 42

Date limite de remise des offres et lieu : Le 26 octobre 2018 à 12 h à la Direction des marchés publics de la Mairie de Lormont

Date de publication et signature de l'autorité compétente du pouvoir adjudicateur : A Lormont, le 18 septembre 2018

Le Maire, Jean TOUZEAU

810295-0

CONSTITUTIONS

MERTER

Société civile au capital de
1000 € Siège social : 24 chemin
de la Corbière 33500 LIBOURNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LIBOURNE du 13 Septembre 2018 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : MERTER

Siège social : 24 chemin de la Corbière, 33500 LIBOURNE

Objet social : - toutes activités d'animation et de gestion d'un portefeuille de titres dont la société pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen, - la fourniture de moyens et prestations de services administratifs, financiers, comptables ou de secrétariat au profit de toute société liée par une participation ou autre.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Stéphanie SEGON-ZAC - 24 Chemin de la Corbière, 33500 LIBOURNE

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE

Pour avis La Gérance
18EJ04734

AVIS DE CONSTITUTION

Avs est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: JR AUTO 33

Forme : SASU

Siège social : 1 rue du Languedoc, Résidence Robinson Entrée 1 Appt 103 -33700 Mérignac

Objet: L'activité en France et à l'étranger de Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.

Durée : .99 ans

Capital social: 5000 € en numéraire, intégralement libérés.

Président: Monsieur Jérémy RENARD, demeurant au siège social.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.
18EJ04746

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/09/2018 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : EURL

Dénomination sociale : EUROPEAN FRESH FOOD

Siège social : 14 Bis Chemin de Barbicadage - Maison 10 33610 CANEJAN

Capital : 2000 euros en numéraire

Objet social : agent commercial dans l'alimentation

Durée : 99 ans

Gérance : M. Jean William GOÏTY demeurant 14 Bis Chemin de Barbicadage - Maison 10 33610 CANEJAN, nommée pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au RCS BORDEAUX
18EJ04818